

« DÉVELOPPEMENT », « HUMANITAIRE » ... QUELQUES DÉFINITIONS

OBJECTIFS DE L'ANIMATION

- Connaître et différencier quelques termes clés ;
- Débattre des différents concepts liés à la solidarité internationale ;
- Se questionner sur le contexte dans lequel s'inscrit notre projet.

RESSOURCES NÉCESSAIRES

- Les fiches définitions ci-dessous ;
- Du papier de brouillon.

TEMPS NÉCESSAIRE 45 mn

NOTIONS CLÉS ABORDÉES

L'aide « humanitaire » intervenant dans des situations d'urgence est le type d'action la plus connue du grand public car largement médiatisée. Elle est parfois le déclencheur du désir de s'engager. Ainsi, les jeunes qui souhaitent partir parlent souvent d'un « voyage humanitaire ».

Mais qu'entend-on exactement par « humanitaire », « développement » ? Ces notions sont complexes et chargées de représentations. Si l'on veut être solidaire là-bas, apporter concrètement son aide n'est pas chose facile : cela requiert une bonne connaissance et une bonne analyse d'un environnement, d'une population et de sa culture, de son histoire, de ses réels besoins (qui peuvent diverger des besoins exprimés). Les jeunes ont-ils ces compétences ? Et d'ailleurs, ces populations attendent-elles ces jeunes pour mettre en place des projets ?

En réalité, même si ces jeunes souhaitent se rendre utiles, il est plus approprié de parler d'une action de « solidarité internationale » et non « d'humanitaire » (au sens qu'en donnent les médias).

Il est important de permettre aux jeunes de mieux comprendre ces différentes notions et de penser leur projet dans ce cadre.

POINTS D'ATTENTION POUR L'ANIMATEUR

Pour aborder la question du Don, la fiche « Le don et moi... je me positionne » peut venir compléter cette animation.

Il peut être intéressant de faire également le lien entre cette fiche et la notion de Partenariat abordée dans l'étape « Vivre la relation partenariale » (cahier 4).

DÉROULEMENT DE L'ANIMATION

Nous vous proposons deux variantes pour la première partie de cette animation.

Partie I : Jeu des définitions

1. Afficher les différentes définitions ci-dessous sur les murs de la salle (une impression grand format facilitera la lecture).
2. Proposer aux participants de faire le tour des définitions et de se positionner devant celle qui pour eux, correspond le mieux à leur envie d'agir.
3. Les participants ayant choisi la même définition prennent un temps d'échange sur leur choix, puis l'animateur demande à chaque groupe de s'exprimer sur les composantes de la définition qui correspond à leur projet.

Partie I bis : Jeu du dictionnaire

1. Demander aux jeunes ce que veut dire pour eux « Humanitaire » ; « Développement » ; « Solidarité internationale » ?
2. Chacun élabore ses définitions.
3. Organiser une lecture de chaque définition et en débattre.
4. Comparer les définitions proposées avec les définitions ci-jointes.

Partie II :

Approfondir la réflexion sur ces mots, particulièrement sur la comparaison entre la notion d'« humanitaire » et de « développement » : qu'est-ce qui, selon eux, fait la différence entre aide au développement et aide humanitaire ? Ce questionnement peut être facilité en demandant aux participants de proposer des exemples d'actions et de définir où elles se situent. De même, un débat peut-être proposé entre « don » et « solidarité », etc.

Définitions

Charité

(définition du Petit Larousse)

Vertu qui porte à vouloir et à faire du bien aux autres.

Développement

(extrait de la charte du CRID, Centre de recherche et d'information pour le développement)

« Le développement est un processus global d'amélioration des conditions de vie d'une communauté sur les plans économique, social, culturel ou politique ».

Ce développement, s'il doit se montrer économiquement efficace, doit aussi, pour être durable, être écologiquement soutenable, socialement équitable, démocratiquement fondé, géopolitiquement acceptable, culturellement diversifié. Le développement ne se réduit donc pas à la croissance. Il doit mettre l'accent sur la satisfaction des besoins fondamentaux (alimentation, éducation, santé...) reconnus comme des droits. Les associations du CRID mettent en œuvre cette conception du développement en priorisant le renforcement des sociétés civiles afin qu'elles pèsent à chaque fois que c'est possible, sur les choix politiques des États. Ce renforcement doit s'effectuer lui aussi à différents niveaux, du local au mondial.

Aide Humanitaire

(définition proposée par le guide pratique « Le Don, une solution ? » de RITIMO)

Concept très large qui comprend l'aide d'urgence destinée à apporter une assistance rapide aux populations (soins médicaux, distribution de nourriture, etc.).

La **post-urgence**, dans le langage spécialisé, est la reconstruction ou les formes d'aide plus durables comprenant des tâches diverses (déblayer des routes...). Elle comprend également des actions de **prévention** des catastrophes ou d'épidémies (campagnes de vaccination...).

Comme le précise Rony Brauman, ex-président de Médecins Sans Frontières : « À la différence des autres formes de solidarité internationale, l'aide humanitaire ne prétend pas transformer les autres sociétés, mais aider ses membres en période de crise ».

Solidarité

(définition du Petit Larousse)

Dépendance mutuelle entre les hommes. Sentiment qui pousse les hommes à s'accorder une aide mutuelle.

Éducation au développement et à la solidarité internationale (EADSI)

(définition d'EDUCASOL, plateforme des acteurs français de l'EADSI)

L'Éducation au développement et à la solidarité internationale a pour finalité le changement des mentalités et des comportements de chacun dans le but de contribuer individuellement et collectivement à la construction d'un monde juste, solidaire et durable.

Pour cela elle a pour objectif de favoriser :

- La compréhension des mécanismes d'interdépendance et d'exclusion dans le monde ;
- La prise de conscience de l'importance de la solidarité internationale comme facteur de changement social ;
- L'action pour la construction d'un monde solidaire. C'est un acte éducatif qui s'appuie sur une démarche pédagogique participative, interactive et réflexive. C'est un acte politique qui permet d'effectuer des choix et de les argumenter.

Don

(définition du Petit Robert)

Action d'abandonner gratuitement et volontairement à quelqu'un la propriété ou la jouissance de quelque chose. Ce que l'on abandonne à quelqu'un sans rien recevoir de lui en retour.

POUR ALLER PLUS LOIN

Pour le CCFD-Terre Solidaire, le développement consiste à « mettre l'économie au service de l'Homme, de tout l'Homme et de tous les Hommes »¹. Il s'agit donc de travailler dans la durée avec les populations locales, en vue de les accompagner dans leur volonté de prendre elles-mêmes en charge leurs besoins essentiels, mais aussi leur aspiration à plus d'équité et de liberté. Mais pour que là-bas les choses puissent vraiment changer, les mentalités doivent évoluer ici. C'est pourquoi au même titre que le soutien à des projets de développement, le travail d'information et d'éducation au développement du public en France a toujours constitué, pour le CCFD-Terre Solidaire, une mission prioritaire.

¹ D'après l'encyclique *Populorum Progressio* (le développement des peuples), Paul VI, 1967.